

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 17 (1957)

**Artikel:** Les scholae et le forum d'Aventicum  
**Autor:** Schwarz, Theodor  
**Kapitel:** 3: La schola dite des Macer  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-242489>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du deuxième siècle, ou le troisième siècle. C'est à cette époque, nous l'avons vu plus haut (p. 20), qu'un édifice pouvait être appelé *schola*. Son usage et sa nature ne peuvent être qu'entrevus. La dédicace elle-même à la famille impériale appuie l'hypothèse qu'il s'agirait, à Avenches, d'un édifice public, ou destiné en partie au moins à une fonction officielle ou administrative. Ce n'est pas la simple maison de réunion d'une corporation quelconque, mais d'une corporation essentielle à la vie économique et administrative de la colonie d'Aventicum. L'abside observée sur le plan pourrait être à l'origine du nom *schola*, analogique de celui que portent différentes constructions semi-circulaires, exèdres ou niches dans des bains <sup>1</sup>. Faute de pouvoir produire une explication reposant sur une recherche complète de la terminologie, nous devons nous contenter ici de ces hypothèses sur la nature et l'usage de l'édifice *schola* dont Avenches nous fournit un exemple extrêmement précieux.

### III. LA SCHOLA DITE DES MACER

#### *La découverte de 1849*

Contrairement aux cas précédents, on possède ici une documentation assez complète, due à Emmanuel d'Oleyres, alors conservateur du Musée. Il ne s'agit que de combiner ses nombreuses observations et d'en tirer une description d'ensemble. Les sources principales sont les MS AV 1851 et MS VD 1885 (cités ici AV et VD, pour éviter des répétitions inutiles). — Les premières découvertes, faites en 1849, sont décrites par d'Oleyres comme suit :

« Avenches, le 9 avril 1850 — Le conservateur des Antiquités à Avenches à la Commission du musée et de la Bibliothèque. — Messieurs ! Dans l'enceinte d'Aventicum, à environ dix minutes de distance de la ville d'Avenches, dans la direction d'orient, M. Louis Guisan, maçon, a découvert l'année dernière [1849], dans sa propriété dite du Prilaz, une inscription dont le socle et la base étaient brisés. — Lorsqu'on m'informait de cette trouvaille je me transportai sur place en novembre dernier ; la pierre qui portait l'inscription n'était pas entière ; ce qu'il en reste, brisé en deux mor-

<sup>1</sup> Vitr. 5.10.3.

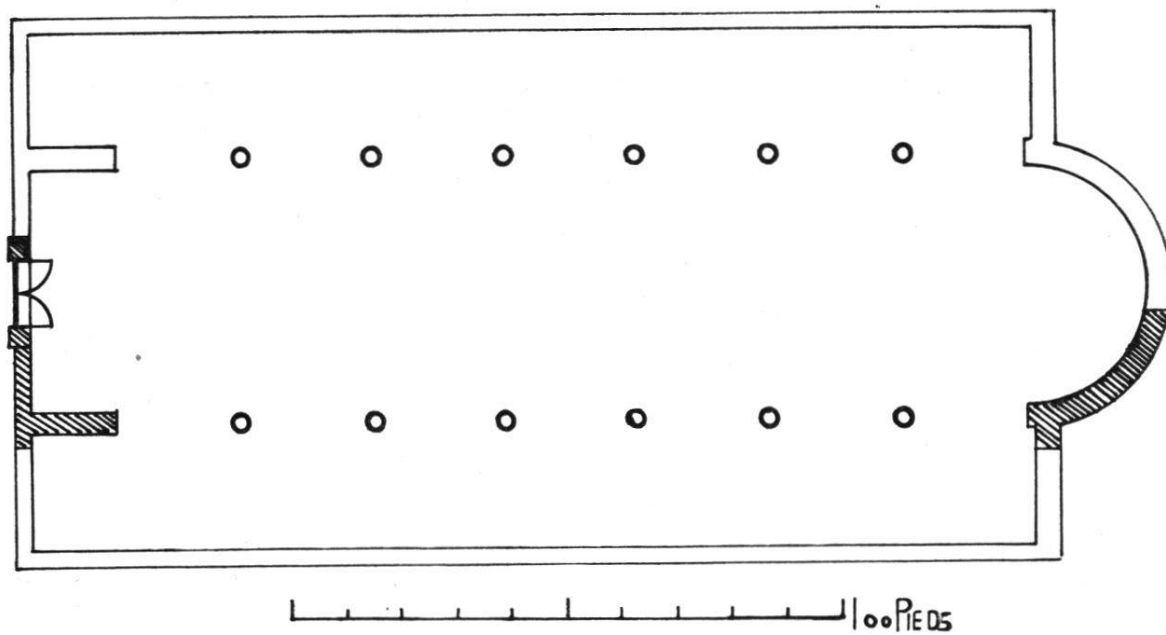


Fig. 7. — La *schola des nautae*, essai de reconstitution du plan.

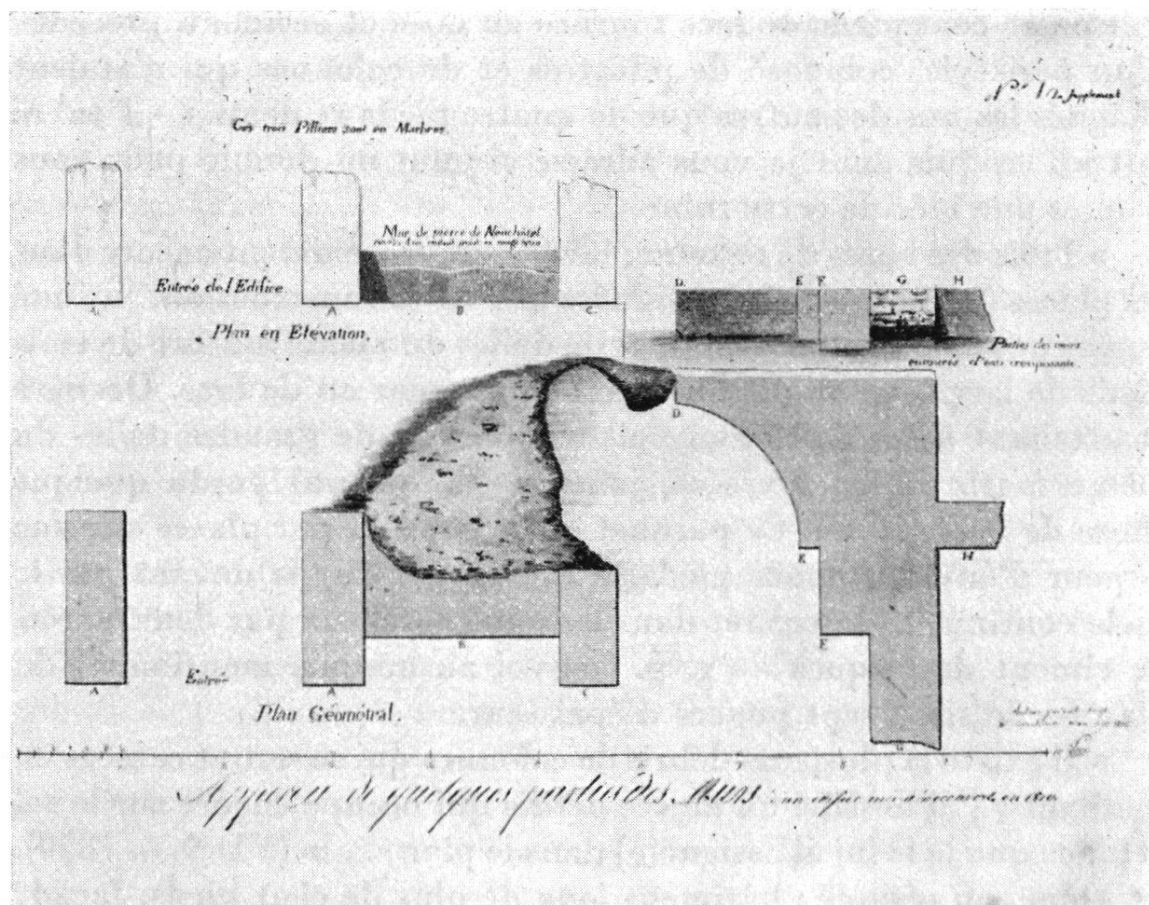


Fig. 8. — Edifice fouillé en 1810 à Avenches. D'après un dessin d'Aubert Parent (MS BE 1810, pl. 1 du supplément.)

ceaux, se joigne assez exactement pour permettre la lecture de huit lignes en entier et partielle de trois autres lignes ».

D'Oleyres explique cette inscription (*CIL* 5091 ; toutes les inscriptions seront discutées ci-dessous p. 47), puis mentionne d'autres fragments difficiles à identifier :

« Il existait d'autres inscriptions dans ce local, ce dont j'ai pu m'assurer par des fragments que j'ai recueillis qui sont tous de roc, soit d'une sorte de marbre légèrement jaune du Jura et contiennent des lettres de différente grandeur et de formes diverses ; ces morceaux varient aussi d'épaisseur ».

Puis d'Oleyres passe à la description de l'édifice lui-même :

« Ces débris ne sont d'ailleurs pas les seuls que l'on ait découverts dans cette fouille et ils acquièrent de l'intérêt dans la circonstance qu'ils se trouvent dans les ruines d'un grand bâtiment, puisque sans être complètement découvert, ce que j'en ai vu mesurait passé cent pieds de face tournée au midi et occident, précédée d'un péristyle, composé de pilastres et de colonnes qui n'étaient éloignés les uns des autres que de quatre pieds et demi. — J'en ai fait un croquis dont je vous adresse ci-joint un double pour vous donner une idée de cette ruine.

» Trois des bases de colonne, lavées en rose, existent encore dans les places qui leur ont été assignées lors de la construction, sur une espèce de socle continu composé de dalles du même marbre de trois pieds de large sur un pied et demi de hauteur ou de face. Derrière et attenant à ces dalles, on voit un parquet de grandes dalles du même marbre bien dressées, jointives et qui ont perdu quelque chose de leur niveau. Ce parquet est découvert par places sur une largeur d'environ douze pieds, il est enserré sur le devant par le socle continu, ci-dessus, et dans les côtés latéraux par deux parois de ciment de briques — g. g. [renvoi au croquis mentionné] du plan — de six à sept pouces d'épaisseur.

» Il existe là plusieurs débris de colonnes qui se seront cassées en tombant ; j'ai dessiné un de ces débris qui occupe encore sur le sol la place que je le lui ai assigné[e] dans le plan . . . » (VD 9. 4. 1850).

Donc, en résumé : bâtiment long de plus de cent pieds, façade tournée au midi et à l'occident, précédée d'une colonnade (pilastres et colonnes, espace intermédiaire de 4 pieds et demi). Trois bases de

colonnes (lavées en rose) *in situ* sur une espèce de plate-forme, dont la partie antérieure était formée par des dalles de marbre (hauteur 1 ½ pied, largeur 3 pieds). Le « parquet » qui fait suite n'est pas bien décrit, l'auteur pouvant se référer à son plan. Or ce plan est perdu<sup>1</sup> ; T. Mommsen en a eu connaissance et le mentionne *CIL* 13.5091 : « in tabulis societatis antiquariorum Thuricensis vol. 6, fol. 55 » [erreur !]. C. Bursian, publia une reconstitution<sup>2</sup> basée évidemment sur ce croquis, mais la page qu'il indique manque aujourd'hui dans le document. D'Oleyres avait envoyé une copie de son plan à Zurich, une autre fut transmise au Département de l'instruction publique à Lausanne, dont il ne subsiste rien non plus (cf. VD 15. 9. 1850). Il faut donc chercher une interprétation raisonnable du texte précédent qui accompagnait le plan. Sans doute le parquet décrit *précédait*-il en réalité la colonnade. Large de douze pieds il avait perdu du niveau parce qu'il était moins bien fondé. *Derrière* il était bordé par le socle de la colonnade, et des deux côtés par une bordure en ciment de briques. D'Oleyres aurait donc confondu devant et derrière, ce qui n'avait rien d'étonnant avant le début des fouilles. Ce parquet n'était alors qu'un petit emplacement devant le portique, destiné à mettre mieux en valeur une statue qu'il contenait, par un dallage spécial en marbre.

D'Oleyres décrit ensuite les trouvailles voisines antérieures à la découverte de cet édifice et arrive à une conclusion fort intéressante :

« On voyait, naguère, près de là, à l'occident, dépassant de 5 à 6 pieds la superficie du sol, les fondations compactes d'un immense monument que l'on a détruit il y a quelques années, et que, dans le plan d'Aventicum annexé au mémoire abrégé que feu M. l'architecte Ritter de Berne a publié en 1788, ce savant annonçait être un mausolée [cf. fig. 11]. Près de là encore, mais à l'orient, on a découvert il y a environ vingt ans, une forte grande description [?] consistant en un grand nombre de petits morceaux, que j'avais retirés en les faisant chercher dans une quantité de maisons de la ville où des enfants, qui les avaient enlevés, les avaient portés ;

<sup>1</sup> *Note de correction.* Ce plan a été retrouvé lors des récents rangements entrepris au Musée d'Avenches. Il confirme ce qui est supposé ici.

<sup>2</sup> Aventicum, p. 19.

inscription qu'on n'a pu déchiffrer parce que malgré les nombreux morceaux réunis il en manque encore trop pour qu'il soit possible de hasarder même une conjecture sur la signification de cet écrit.

» Toujours dans le voisinage de la place où gisent les ruines de l'édifice qui nous occupe, sur un fonds à M. Gérard Fornerod, dans la direction du midi, on a extrait un mur, le long duquel il existe une mosaïque [?] que le propriétaire n'a pas l'intention de découvrir pour le moment. Un peu plus loin, dans la même direction, sur un fonds à mon épouse, on a trouvé en 1809 une inscription laconique décrite à la page 172 du tome VII du Conservateur suisse, par feu M. Bridel, pasteur à Montreux [*CIL* 13.5085].

» J'ai découvert, l'automne dernier, dans ma propriété, attenante à la précédente, un chapiteau de pilastre, fort ouvragé, et d'un bel effet, en trois pièces, que j'ai donné et fait déposer au musée. — Il y a bien des années déjà qu'on a trouvé sur une propriété que j'ai acquise dès lors, une colonne toute entière, de grande dimension, avec son chapiteau, plus une inscription décrite sous le n<sup>o</sup> 28, page 32 du Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud par Louis Levade [*CIL* 13.5096]. *Toutes ces découvertes annoncent que cette partie de l'antique cité était occupée par de grands et beaux monuments...* ». Nous reviendrons sur cette observation très juste.

Il serait extrêmement intéressant de suivre pas à pas les découvertes de 1849-1851 à l'aide des documents, qui sont nombreux. Mais beaucoup d'observations se trouvent répétées plusieurs fois, de sorte qu'il suffit de produire dans un ordre systématique toutes ces informations.

### *L'histoire des fouilles*

Les fouilles, subventionnées par l'Etat, commencèrent suivant le plan d'E. d'Oleyres en été 1850 et furent continuées avec beaucoup d'interruptions (dues à des raisons diverses, cf. VD 29. 10. 1850 ; 31. 10. 1851) jusqu'en mars 1852 (AV 1. 3. 1852). Le conservateur ayant été longtemps malade, c'est Ch. Renaud, le gardien du Musée, qui le remplaça dans la surveillance des travaux (VD 12. 3. 1852). Pour la même raison les plans et dessins durent être complétés par un maître-gypseur d'Avenches (AV, p. 14). Il y a ainsi des

différences notables entre les sources et Bursian, qui semble avoir été mal informé sur la suite des travaux. En rédigeant son livre, il avait probablement devant lui le premier croquis d'E. d'Oleyres et une description aujourd'hui perdue. Ainsi il donne, pour la longueur de la façade, 112 pieds au lieu de 184. La mort de d'Oleyres étant survenue peu après, il est même possible que les plans et dessins n'aient jamais été mis à jour. Le manque de surveillance se fait sentir aussi quand on apprend que l'entrepreneur exécutait à son gré des travaux dans la partie nord (VD 12. 3. 1852), malgré la convention formelle des parties (VD 7. 1. 1851 et passim). L'emplacement fouillé est fixé par les deux propriétés dites « en Prilaz », de « Louis Guisan, capitaine » et Auguste Renaud. Ce dernier vendit son champ durant les fouilles à « Louis Guisan, ancien assesseur » (différent du précédent ! ; VD 27. 3. 1852).

Une deuxième campagne de fouilles, dirigée par Aug. Caspari en 1865 et dont une relation subsiste (VD 12. 11. 1865), fut beaucoup moins étendue et sans résultats importants. On y trouve un croquis, indiquant les deux emplacements fouillés en 1850/1852 et en 1865.

### *Les parties de l'édifice*

#### *a) Le portique ou péristyle*

Outre les indications citées plus haut du premier rapport, on apprend que le portique était (de même que le « parquet ») pavé en marbre rouge, blanc et noir (VD 25. 7. 1850, 12. 3. 1852). Les bases des colonnes furent découvertes *in situ* (VD 15. 11. 1850) ; les colonnes appartenaient à trois ordres différents (VD 23. 1. 1851). Un chapiteau corinthien « fort orné », des fragments de colonnes à cannelure et de corniches furent transportés au musée (VD 25. 7. 1850, 12. 3. 1852). Malheureusement les dessins qui permettraient l'identification de ces objets font défaut. Il y avait une alternance de piliers et de colonnes (VD 3. 8. 1850), ce qui semble étrange. Ainsi E. Secrétan l'interprète comme « double colonnade »<sup>1</sup>, Bursian croit que l'entrée (large de 11 pieds ?) et les deux extrémités étaient flanquées par des pilastres, tandis que les co-

<sup>1</sup> Aventicum, p. 89.

lonnes en occupaient les intervalles <sup>1</sup>. Mais lui aussi est sceptique : « ...Der Grundplan der ganzen Anlage, soweit er sich überhaupt noch feststellen lässt, war folgender... ». Quant à la longueur de toute la façade, on l'estima dans la suite à 184 pieds (= 200 pieds romains ? ; VD 23. 1. 1851). Toutes les inscriptions furent trouvées « en avant du portique » (AV. 20. 12. 1851), ainsi que la main de bronze (VD 15. 11. 1850).

*b) L'intérieur de l'édifice*

L'intérieur, très peu connu, ne fut fouillé qu'en partie (VD 15. 11. 1850). Quelque part d'Oleyres suggère des mesures à prendre « de manière à entraver le moins possible des nivellements en dehors de la place excavée *en avant du péristyle et du mur parallèle longitudinal en face au côté nord du dit péristyle*, dont le propriétaire du fonds et l'entrepreneur des fouilles ont fait leur affaire particulière en dehors du consensus de l'Etat et sans sa participation » (AV 19. 1. 1852). Ici encore « *au côté du péristyle* » indique probablement un mur de fond, parallèle à la colonnade et situé *derrière* celle-ci. C'était peut-être une paroi de l'édifice à laquelle s'adossait le portique en question. D'ailleurs une partie des murs avaient été exploités précédemment, ce qui complique encore la question (AV, p. 25). Toutes ces indications toutefois ne donnent guère une idée du bâtiment et la reconstitution par Bursian, confrontée avec les manuscrits, doit être considérée comme tout à fait inexacte. Seules les limites de fouilles, marquées sur le croquis accompagnant le rapport de la deuxième campagne (VD 12. 11. 1865), peuvent amener à une solution, toutefois incertaine, si on les compare avec le croquis et la description de Bursian. Une telle comparaison suggère que l'édifice était divisé en trois salles intérieures de grande dimension, auxquelles on accédait par le portique frontal. Ce portique s'élevant de 45 cm environ au-dessus de la route pourrait être alors comparé aux constructions analogues qui précèdent les basiliques au forum de Rome. Faute d'indices typiques relatifs à des installations spéciales comme des thermes, gymnases, etc., le plus vraisemblable est de voir dans cet édifice une sorte de basilique publique, destinée surtout aux promeneurs et marchands

<sup>1</sup> Aventicum, p. 19 s.

de toute sorte, un local d'affaires à l'abri des intempéries. C'est en tout cas à un tel usage que la situation centrale, à côté du *forum* (voir ci-dessous p. 67), et aussi les monuments érigés devant l'édifice conviendraient le mieux.

### *La place devant l'édifice et les inscriptions*

Les eaux souterraines rendaient nécessaires deux tranchées de drainage. Ainsi cette partie fut fouillée à fond (VD 29. 10 et 15. 11. 1850). On y trouva, outre des inscriptions et une quarantaine de fragments d'inscriptions, des blocs de marbre et la main de bronze (VD 12. 11. 1865, cf. MS AV 1852.8). Il fallut aussi traverser plusieurs murs épais (VD 29. 10. 1850) qui continuaient vers la propriété voisine (VD 12. 11. 1865). Une observation est importante : « On a découvert... toujours au même bâtiment et placée comme toutes les autres inscriptions en avant du portique une inscription entièrement conservée » (AV 20. 12. 1851). Il est donc établi que ces inscriptions sont d'une nature différente de celle de l'architrave des *nautae*. Ce sont des dédicaces de petits monuments (bases de statues), qu'on rencontre en abondance sur les places publiques des villes antiques. D'ailleurs une des inscriptions, trouvée *in situ* (CIL 13.5098; AV 20. 12. 1851), était nettement séparée de l'édifice par la distance, de sorte qu'il est assez probable qu'elle n'en indiquait pas le fondateur ou la destination. Ceci devait être réservé à une autre inscription gravée sur la façade monumentale du bâtiment lui-même, et dont rien ne nous est parvenu. D'autre part il faut déduire de cette circonstance que devant cet édifice, il y avait ou bien une place publique ou bien une route élargie d'une certaine importance. Les murs transversaux mentionnés plus haut pourraient appartenir à des fondements d'une époque antérieure ou à des substructions, ce qu'on trouve aussi ailleurs à Avenches. Pour terminer, voici le *texte* des inscriptions, dans l'ordre de leur découverte :

A. L'inscription « dont le socle et la base étaient brisés », trouvée par M. Louis Guisan, maisonneur, en 1849 « dans sa propriété dite du Prilaz » (VD 9. 4. 1850, cf. MS AV 1852.8) :

.. / quaestura in p[rovincia] / Asia functu[s est] / incolae Aven-

ticens(es) / ob egreg(ia) eius erg(a) se mer(ita) / patron(o) p(ublice)  
/ cui singuli / adq(ue) univers(i) obligatos / se esse praeferunt  
adq(ue) / etiam parum sibi videntur praedicare / cura T(iti) Nigr(i)  
Modesti / VIviri Augustalis.

« (En hommage à N. N.), qui a été questeur de la province d'Asie, nommé par les habitants d'Avenches, en raison des bienfaits qu'il eut à leur égard, lui patron de leur cité, dont aussi bien chacun d'eux que tous ensemble se vantent d'être les obligés, ce qui (d'ailleurs) leur semble dire même trop peu. (Ce monument a été érigé) avec les soins de Titus Niger Modestus, membre du conseil des Six » (*CIL* 13.5091).

B. Un seul fragment d'inscription, trouvé en été 1850 (VD 10. 9. 1850) aurait appartenu à une architrave (« épistyle ») ; il est perdu aujourd'hui après avoir été décrit en 1900 dans le catalogue du musée par E. Dunant<sup>1</sup>. Troyon, dans son inventaire manuscrit (MS AV 1852.8) dit simplement : « 107. Fragment d'inscription de 16'' de hauteur sur 24'' de largeur ». Ces mesures semblent s'accorder avec le dessin de Dunant, où pourtant les quatre lettres de gauche font défaut. Espérons qu'un jour ce fragment sera retrouvé parmi d'autres au musée. Alors seulement il sera possible de juger de sa nature d'architrave. Du texte ne sont conservées que quelques lettres (d'après Troyon) :

A D . S C H O L A  
P I . . V M R E I P(ublicae)  
V S

On ne saurait évidemment s'appuyer sur ce texte fragmentaire (*CIL* 13.5114) pour appeler *schola* des *Macer* l'édifice près duquel on l'a trouvé. Et il n'y a aucune autre indication dans ce sens.

C. En automne 1850 fut trouvée la partie inférieure d'une base à inscription (VD 29. 10. 1850) :

[Cluvi] Macri u[xori] / . . . ni professi / [p]ronepti qui curiam / donavit / Helveti publice / inpendium remis(er)unt / Macrius Nivalis / et Macrius Macer / liberi.

<sup>1</sup> Guide, p. 104.

« (En hommage) à l'épouse de Cluvius Macer, la grand-nièce de ? qui a donné la curie. (Ce monument fut érigé) par la nation des Helvètes, à laquelle les frais en furent remboursés par les fils Macrius Nivalis et Macrius Macer » (*CIL* 13.5099).

*D.* Ensemble avec *E*, au printemps (?) 1851, fut découverte la base (VD 31. 10. 1851) :

Q(uinto) Macrio / Cluvi Macr(i) / fil(io) Quirin(a) / Nivali / omnibus ho / noribus apud / su[os] functo] . . .

« (En hommage) à Quintus Macrius Nivalis, fils de Cluvius, de la tribu Quirina, après qu'il eut reçu toutes les charges honorifiques dans son pays... » (*CIL* 13.5100).

*E.* En même temps on trouva *in situ* une autre base (cf. AV 12. 12. 1851 ; fig. 9) : Q(uinto) Cluvio / Quir(ina) Macro / omnibus honorib(us) / apud suos funct(o) / cui primo omnium / in dumviratu / schol(am) et statuas / ordo decrevit / Helveti publice / inpend(ium) remis(er)unt / Macrius Nivalis / et Macrius Macer / liberi.

« (En hommage) à Quintus Cluvius Macer de la tribu Quirina, auquel le conseil municipal accorda en premier après qu'il reçut toutes les charges honorifiques de la patrie, une schola et des statues. (Ce monument fut érigé ici par) la nation des Helvètes et les frais leur en furent remboursés par les fils Macrius Nivalis et Macrius Macer » (*CIL* 13.5098).

Il s'agit de nouveau d'un monument *schola*, destiné à mettre en valeur les mérites d'un particulier. Cette inscription répète la formule *scholam et statuas* que nous avons déjà rencontrée dans l'inscription d'Yverdon. Il faut ici encore imaginer un monument semblable à celui d'Ostie, probablement en dehors de la ville même (cf. p. 19). Mais le même personnage Q. Cluvius Macer obtint en second lieu une statue commémorative, honneur dont ses fils assumèrent les frais. Ce deuxième monument devait se trouver sur quelque place publique ou une avenue de la ville, et notre inscription *E* en constituait la base. Il y a donc deux monuments d'importance inégale, l'un décidé par l'*ordo* de la colonie, l'autre par les indigènes qui apparaissent ailleurs, à Avenches, sous le nom d'*incolae*. On est tenté d'y voir, avec F. Stæhelin<sup>1</sup>, une référence aux

<sup>1</sup> SRZ, p. 225 ss.

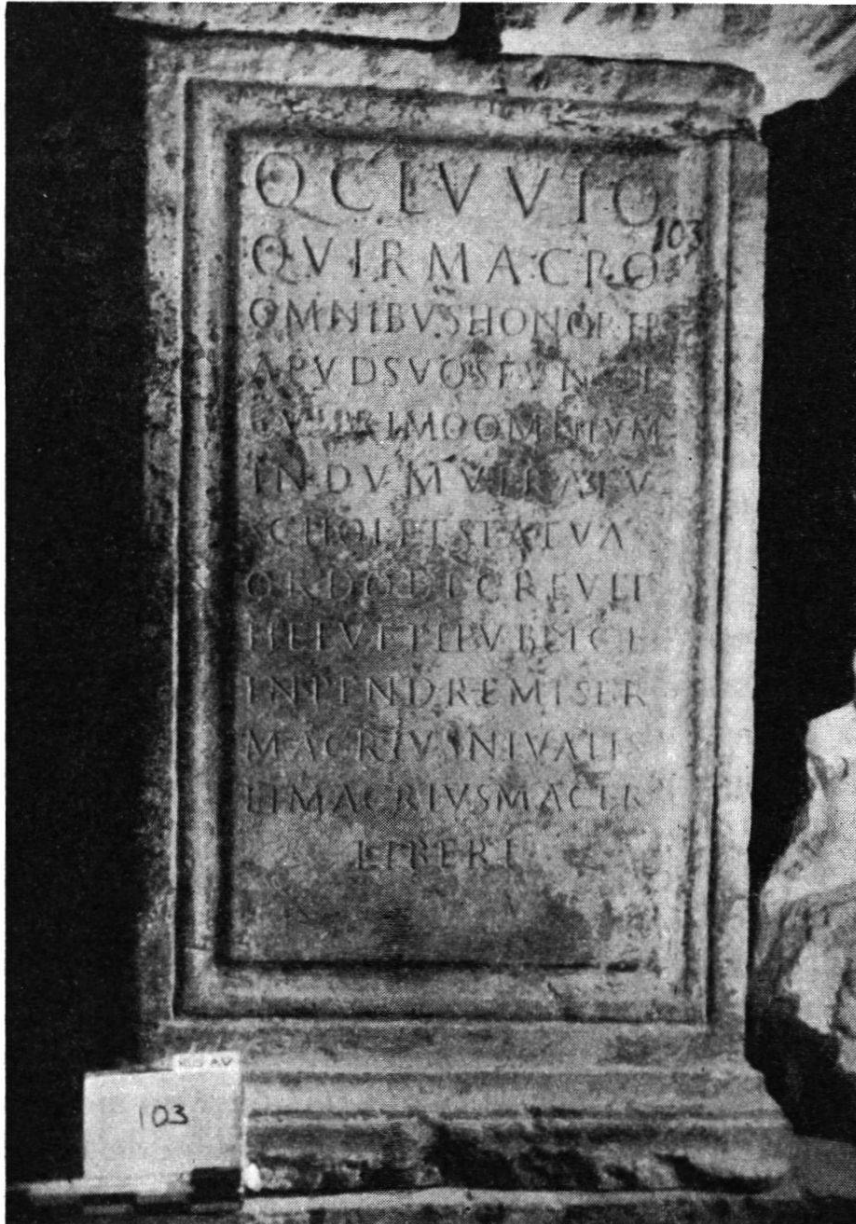


Fig. 9. — Inscription au Musée d'Avenches, nommant la *schola* de Q. Cluvius Macer. Photographie de l'auteur.

rapports entre les Romains et la population helvétique. Le fait que les autres personnages mentionnés dans les inscriptions *C D E* appartiennent à la même famille ne suffit guère pour établir une relation entre l'édifice monumental et les inscriptions trouvées sur l'esplanade devant celui-ci. Cet édifice n'était ni une *schola*, ni une *curia* comme on l'a proposé uniquement parce que ces mots se trouvent dans les inscriptions <sup>1</sup>. Les détails connus de la construction ne semblent que permettre — vu la dimension et la division de la façade — d'en faire une *basilica*, espace couvert, servant aux mêmes besoins que le *forum* et très répandu dans l'antiquité.

#### IV. LA SCHOLA DITE D'OTACILIUS

##### *Les découvertes de 1866-1867*

Elles sont résumées par Caspari, alors conservateur du Musée, de la façon suivante :

« A la Conchette dans le champ du colonel Schairrer, où il y a deux ans on avait trouvé plusieurs fragments d'une inscription en petits caractères gravés sur une dalle de marbre, on fit des fouilles dans l'esperance de trouver d'autres fragments qui complétassent l'inscription ; mais jusqu'à ce jour sur une douzaine de morceaux divers, un seul s'ajuste à la pierre qui se lit comme suit... » (MS AV 1867.20).

Ce rapport fut rédigé au début de l'année 1868, alors qu'en hiver 1866 on avait trouvé les premiers fragments de cette inscription. Il faut se contenter de transcrire ici les fragments intraduisibles :

...[Ota]cil · Pollin · pri ..... / [primo quo]q(ue) tempore eff.... / .. Otacil(io) Sabino scholam e[t statuas] .. / .. [cum ins]cribtione meritor(um) Otacil(ii) Pol[lini] ..... / ..sset quantis et munificentia ... / .. [Pol]linus r(ei) p(ublicae) subinde fovisset... / ..Ota[cilio] [Cer]iali p.... (CIL 13.5106 ; voir fig. 10).

Un essai de reconstitution devrait partir d'une revision de tous les fragments d'inscriptions au Musée d'Avenches, ce qui est pour

<sup>1</sup> C. Bursian, Aventicum, p. 19.